

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2014

---

ACTIVITÉS PRIVÉES DE PROTECTION DES NAVIRES - (N° 1674)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD105

présenté par  
M. Arnaud Leroy, rapporteur

-----

### ARTICLE 11

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« sur le fondement »,

les mots :

« en application ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.